

# Bateau Volant

Lieu d'accueil de l'unité d'accueil familial  
de l'association Jean Cotxet

<p><b>RÉSUMÉ</b></p> <p><b>Le projet et ses objectifs</b></p> <p>Ce dispositif, intégré au service de placement familial de l'association Jean Cotxet, reçoit de jeunes enfants et leur assistants familiaux et leur propose un espace d'échanges, d'écoute et de libre expression. Il vise à permettre aux enfants d'expérimenter une vie sociale et aux assistants familiaux d'être accueillis et écoutés par rapport aux questions que pose la prise en charge d'un très jeune enfant.</p> <p><b>Cadre et modalités d'intervention</b></p> <p>Se référant aux « Maisons vertes », le dispositif accueille des enfants et leur assistant familial pour un temps groupal, ludique et informel, favorisant l'éveil de l'enfant et son développement psychique et cognitif à travers le jeu. Des accueillantes, psychologue et éducatrice, sont présentes pendant les séquences d'accueil pour une écoute et une observation des interactions entre les participants et proposent un travail clinique et éducatif autour de la relation enfant-assistant familial.</p>	<p><b>DATE DE PUBLICATION</b> Décembre 2017</p>
	<p><b>LOCALISATION</b> Seine-Saint-Denis (93)</p>
	<p><b>PUBLIC CIBLE</b> 0-6 ans</p>
	<p><b>TYPE D'INTERVENTION</b> Placement familial</p>
	<p><b>THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE</b> Soutien aux professionnels</p>

## PRÉSENTATION DE L'ACTION

### INTITULÉ, ANCIENNETÉ ET LIEU D'IMPLANTATION

Bateau Volant a ouvert en 2013. Cet équipement transversal pour les deux services de l'Unité d'accueil familial à ses débuts se tenait dans les locaux des services du SAF 75 à Paris. La salle dans lequel le dispositif était installé était une salle de réunion polyvalente, ré-aménagée chaque semaine. En 2016, Bateau Volant a déménagé et a été installé dans les nouveaux locaux de l'association à Saint-Denis. À cette occasion, une salle spécifique lui a été dédiée, près des locaux de l'équipe Petite Enfance du SAF 93.

Le nom choisi pour le dispositif répond à un double objectif. Au départ, les professionnelles à l'initiative du projet souhaitaient trouver un nom associé à la féerie enfantine, qui stimule l'imagination et qui pousse à la créativité. Ensuite, du fait de la salle initialement utilisée – dédiée aussi à d'autres activités – le nom choisi devait retranscrire l'aspect mouvant, pour que les enfants au travers du nom puissent s'approprier le fait que la salle évolue et qu'ils ne soient pas étonnés lors d'une de leur visite dans le service à un autre moment de la semaine de la trouver avec un autre aménagement.

### SERVICE GÉRANT L'ACTION

Association Jean Cotxet, pour la protection et l'éducation de l'enfance et de l'adolescence

7 boulevard de Magenta-75010 Paris  
01.45.49.63.80  
Siege@jean-cotxet.asso.fr

### PERSONNE À CONTACTER

Anne-Marie Martinez, Directeur de l'Unité d'accueil familial de l'association Jean Cotxet

SAF 75  
34 rue de Paradis, 75010 Paris  
01.47.70.02.05  
saf75@jean-cotxet.asso.fr

SAF 93  
9 boulevard de la Libération, Immeuble Le Charles Michels  
93 200 Saint-Denis  
saf93@jean-cotxet.asso.fr

### ÉCHELLE DE L'ACTION (GÉOGRAPHIQUE, NOMBRE D'USAGERS CONCERNÉS)

Le dispositif est réservé aux enfants accueillis par les équipes petite-enfance des deux services de l'Unité d'ac-

cueil familial, SAF 75 et SAF 93 ainsi qu'aux enfants accueillis dans la nouvelle équipe Urgence Petite Enfance du SAF 93. Au total, 22 enfants peuvent être accueillis (8 places sont dédiées au SAF 75, 8 au SAF 93 et 6 à l'accueil d'urgence). L'inscription dans le dispositif se fait pour une année.

### CADRE JURIDIQUE

La majorité des enfants admis à l'Unité d'accueil familial est accueillie dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative, art. 375 du Code civil, très peu d'enfants le sont dans le cadre d'un accueil provisoire avec accord des parents conformément aux dispositions de l'article L. 222-5 du CASF. Certains mineurs peuvent bénéficier d'un statut différent (délégation d'autorité parentale au titre de l'article 377, tutelles ou pupilles de l'État). Les assistants familiaux qui fréquentent Bateau Volant avec les enfants qu'ils accueillent sont salariés de l'association.

### FINANCEMENT

L'association Jean Cotxet s'appuie sur les financements de 7 conseils généraux et directions départementales de la protection judiciaire de la jeunesse (DDPJJ) d'Île-de-France : Paris (75), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94) et Val-d'Oise (95). La répartition des financements s'organise de la manière suivante : 99,21 % Conseils Généraux, 0,64 % DDPJJ (année 2008).

Le financement du dispositif Bateau Volant a été soutenu auprès des autorités tarifatrices des deux départements compétents, le département de Paris pour le SAF 75, le département de Seine-Saint-Denis pour le SAF 93 (intégrant l'Urgence Petite Enfance qui a un budget distinct). L'activité est donc intégrée dans le financement global de l'Unité d'accueil familial et le coût est réparti sur les trois budgets.

## ÉLABORATION DU PROJET

### CRITÈRES AYANT MOTIVÉ LE PROJET

Ce dispositif est issu d'une demande adressée par la Direction de l'Unité d'accueil familial en mars 2013 à une psychologue (nouvellement recrutée en CDI, suite à un remplacement en CDD au sein de l'équipe Petite Enfance du SAF 93) et une éducatrice de jeunes enfants déjà en poste dans la même équipe, de mettre en place un nouveau projet à destination des jeunes enfants accueillis et leurs assistants familiaux des SAF 75 et 93. Ces deux professionnelles ayant eu une expérience dans des lieux d'accueil enfants-parents

de type Maisons Vertes<sup>1</sup>, elles ont souhaité en s'appuyant sur ces dispositifs en proposer une adaptation expérimentale pour les équipes Petite Enfance des deux SAF. La psychologue a été sollicitée par la direction afin qu'elle puisse concilier et articuler ses expériences dans la clinique de la petite enfance et de la parentalité dans un travail d'accompagnement des assistants familiaux. L'éducatrice de jeunes enfants l'a ensuite rejointe dans la construction du projet.

Dans un contexte institutionnel marqué par une attention particulière portée sur les besoins des très jeunes enfants, ce projet s'est inscrit en remplacement partiel d'un groupe d'échanges sur les pratiques pour les assistants familiaux (ce groupe existe toujours mais le temps de présence de la psychologue l'animant a été réduit de 25 %). La psychologue et le directeur souhaitaient proposer un nouveau dispositif à leur intention, mais orienté vers la petite enfance en raison de la spécificité de ce type d'accueil et des difficultés rencontrées par les assistants familiaux dans ces contextes.

### PERSONNE(S) À L'INITIATIVE DU PROJET

Une psychologue et une éducatrice de jeunes enfants sont à l'initiative du projet sur demande de la direction de l'Unité d'accueil familial.

### RÉFÉRENCES À UN PROJET DU MÊME TYPE

Les dispositifs existants ayant servi de référence au projet sont les Maisons Vertes créées par Françoise Dolto (voir *supra*) et les lieux d'accueil enfant-parent.

### RÉFÉRENCES THÉORIQUES

La psychanalyse constitue le référentiel théorique et pratique du dispositif Bateau Volant. Les travaux qui ont amené à réfléchir le bébé/le très jeune enfant comme un sujet, une personne sont au cœur des interventions et réflexions.

### PUBLIC VISÉ

Ce dispositif s'adresse aux enfants et à leurs assistants familiaux relevant des trois équipes Petite Enfance de l'Unité d'accueil familial, SAF 75 et SAF 93. Il a été, au départ, pensé par les accueillantes de façon très ouverte, pour tous les enfants et leurs assistants familiaux. Les enfants peuvent y

être accueillis jusqu'à 5 ans, après cet âge le dispositif est considéré comme n'étant plus adapté.

Progressivement, parmi les différentes indications, la chef de service de l'équipe Petite Enfance de Paris a souhaité se saisir de ce dispositif afin de proposer aux enfants en situation de délaissement parental un espace d'accueil dans le service. Ces enfants n'ayant pas ou plus de visites familiales au service, y étaient moins présents. Afin d'éviter que ces enfants ne se construisent dans une illusion d'oubli de leur situation de placement, pour les accompagner dans l'élaboration nécessaire de leur situation, et pour pouvoir continuer à les rencontrer régulièrement, la chef de service a souhaité que leur participation au Bateau Volant soit prioritaire, tout en laissant la possibilité à d'autres enfants de s'y inscrire. Le dispositif reste ouvert et indiqué pour tous les enfants.

Sur proposition du chef de service, les assistants familiaux sont invités à s'y rendre avec l'enfant qui leur est confié, selon des indicateurs et objectifs préalablement réfléchis en équipe. L'équipe pointe la subtilité qui est à l'œuvre entre invitation et obligation. Dans tous les cas, la chef de service de cette équipe Petite Enfance reconnaît l'importance qu'elle porte ce projet auprès des assistants familiaux.

### MOYENS EN PERSONNELS, FINANCIERS, LOCAUX SOLLICITÉS OU ADAPTATION DES MOYENS EXISTANTS

Initialement, deux professionnelles nommées les « accueillantes » sont responsables du dispositif Bateau Volant et du bon déroulement de l'accueil : une psychologue, à 35 %, et une éducatrice de jeunes enfants sur les mêmes temps d'intervention. Ces deux salariées bénéficient toutes les deux d'une expérience dans les lieux d'accueil parents-enfants. Chacune apporte le savoir-faire spécifique concernant la petite enfance et la parentalité. Elles sont toutes les deux présentes pendant toute la durée de l'accueil. Le dispositif a évolué dernièrement, la psychologue qui intervient est accompagnée d'une stagiaire-psychologue et une demande de transformation partielle du poste EJE en temps de psychologue dédié à Bateau Volant a été inscrite par la Direction de l'Unité d'accueil familial pour 2018. Cette demande validée par la direction générale de l'association sera soutenue lors des prochaines discussions budgétaires auprès des deux départements financeurs.

Suite au déménagement à Saint-Denis en août 2016, une salle, située dans les locaux du SAF 93 est aujourd'hui entièrement dédiée au dispositif. L'espace et les jouets sont adaptés et sécurisés pour les jeunes enfants, jusque vers 4/5 ans : jeux d'éveil et de symbolisation, de construction, de motricité fine ; structure de motricité ; jouets organisés par catégorie à la portée des mains des enfants et des adultes ; canapés et fauteuils disposés de façon à faciliter la communication et la visibilité de la pièce ; chaises mobiles permettant d'investir librement la salle ; coin détente avec tapis pour bébé.

1 « Créée en 1979, par une équipe avec et autour de Françoise Dolto, la Maison Verte est un lieu d'accueil et d'écoute des tout-petits accompagnés par leurs parents ou par ceux qui s'en occupent habituellement et avec lesquels ils se sentent en confiance. C'est un lieu pour passer un moment ensemble, lieu de rencontre avec d'autres enfants, d'autres adultes, parents ou membres de l'équipe d'accueil. Il n'y a pas d'inscription, vous pouvez y venir quand vous le souhaitez sans avoir besoin de prévenir. Il y a toujours de la place pour vous accueillir. Les futurs parents y sont également les bienvenus ». (<http://www.lamaisonverte.asso.fr/>).

Du point de vue clinique, une grande attention est portée à la stabilité de l'aménagement de la pièce pour que les enfants puissent retrouver chaque semaine la même organisation et les mêmes objets.

### OBJECTIFS DU PROJET

Ce lieu, conçu pour être un espace d'échanges, d'écoute et libre expression, reçoit les enfants et leur assistant familial. Il a ainsi comme principe d'accueillir le jeune enfant en tant qu'il est un sujet même s'il ne parle pas encore. Afin de répondre à la particularité du public accueilli et du cadre associatif, certaines des règles de ce type d'accueil ont été modifiées (celles par exemple d'anonymat, et de neutralité des accueillantes qui prévalent en Maisons Vertes ont dû être réinterprétées). En revanche, comme dans les Maisons Vertes, il s'agit de répondre aux effets qu'entraînent l'accueil d'un bébé et aux nombreuses questions que les adultes prenant soin de lui peuvent se poser.

L'objectif formulé par les accueillantes est que les enfants puissent expérimenter une vie sociale, un collectif en étant assurés de la présence de leur assistant familial. Les assistants familiaux sont aussi accueillis et écoutés par rapport aux questions que posent pour eux l'accueil d'un jeune enfant (comment accueillir un très jeune enfant souvent en grande souffrance ; comment être un suppléant/substitut parental sans prendre la place du parent ; comment accueillir un très jeune enfant au sein de sa propre famille). Aucune activité particulière n'est prévue, la place est entièrement laissée à la libre expression. Les accueillantes ont pour fonction d'écouter et de « tenir le cadre ».

### Objectifs du dispositif clinique :

- Prévenir les troubles précoces de la relation enfant-suppléant parental (particulièrement les troubles de l'attachement et de la séparation), en prenant en considération les particularités de la place de l'assistant familial et de la condition de l'enfant placé ;
- Favoriser un bon développement global de l'enfant accueilli ;
- Favoriser une bonne constitution psychique de l'enfant en travaillant le lien et les modes relationnels qui sont inhérents à cette constitution ;
- Soutenir les professionnels assistants familiaux dans les divers doutes et difficultés éprouvés dans l'accueil d'un tout petit enfant ;
- Sensibiliser l'enfant à la socialisation ;
- Être un lieu d'accueil, d'éveil, jeu et libre expression pour l'enfant.

### DATE DE DÉBUT DU PROJET

Mars 2013.

### DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION

Septembre 2013.

## GRANDES ÉTAPES D'ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE

Mars 2013

Recrutement de la psychologue et demande institutionnelle de mise en place d'un projet de dispositif à destination des assistants familiaux, orienté petite enfance

Mars à septembre 2013

Premières élaborations à propos du projet par les accueillantes et propositions à la direction de l'association

Septembre 2013

Démarrage du dispositif Bateau Volant dans les locaux de l'Unité d'accueil familial à Paris

Août 2016

Transfert de Bateau Volant dans les nouveaux locaux de Seine-Saint-Denis

## DESCRIPTION DE L'ACTION À CE JOUR

### DESCRIPTION DE L'ACTION EFFECTIVE

#### Présentation

Bateau Volant a été conçu afin de proposer un lieu d'accueil et d'écoute de l'enfant et de son assistant familial. Les accueillantes proposent un travail clinique et éducatif autour de la relation enfant assistant familial. Espace d'accueil, d'écoute et d'observation, Bateau Volant a pour vocation de favoriser le bon développement et l'épanouissement des enfants accueillis et de soutenir les assistants familiaux dans la réalisation de leurs missions.

Bateau Volant propose un espace ludique et informel – donc éloigné d'un cadre de consultation plus classique – favorisant l'émergence « des éléments inconscients qui tissent les modes relationnels ».

L'enfant va fréquenter un espace entre la maison et l'école, entre une relation duelle privilégiée et la vie en société en présence de son adulte de référence : « cela favorise une évolution progressive des liens établis et de la capacité de l'enfant à s'adapter en évitant les effets de discontinuité et de rupture psychique ». La dimension groupale de l'accueil bénéficie d'une attention particulière. La présence des autres enfants et des assistants familiaux permet des moments de rencontres et d'échanges à travers des mouvements d'identifications, d'interrogation de sa propre place, de la découverte des autres, de réduction du sentiment de solitude, etc.

Ce dispositif permet également l'éveil de l'enfant, de favoriser son développement psychique et cognitif à travers le jeu.

### **Organisation de l'accueil de l'enfant et de son assistant familial**

Assistant familial et enfant arrivent ensemble à Bateau Volant et frappent à la porte. Une des accueillantes leur ouvre et les accueille. Elle demande à l'enfant son prénom, qui sera inscrit sur un tableau permettant de signifier sa présence. Quel que soit l'âge de l'enfant – et même s'il ne parle pas encore – c'est à lui que les accueillantes s'adressent afin de mettre en avant dès le début sa place de sujet. Lors du premier accueil, les accueillantes vont présenter le dispositif, les différents sous-espaces possibles et les règles, toujours en s'adressant directement à l'enfant. Enfant et assistant familial, adulte de référence, vont pouvoir déposer leurs affaires dans une armoire et sont ensuite invités à investir librement l'espace et les jeux proposés. Seules deux consignes sont énoncées par les accueillantes en début d'accueil : « ne pas marcher avec ses chaussures sur les tapis des bébés » et « ne pas monter avec un jouet dans la main sur la structure de motricité ». Ces règles permettent un travail sur les limites, d'observer comment l'enfant s'approprie progressivement les interdits et les frustrations et comment enfant et adultes s'articulent autour d'eux. Dans le fonctionnement de Bateau Volant, ce sont ensuite les assistants familiaux qui devront rappeler les règles aux enfants. Les accueillantes pourront les aider et les accompagner si cela s'avère nécessaire, en leur proposant de nouvelles modalités d'énonciation par exemple en cas de confrontations, d'impasse dans la relation enfant adultes face à l'interdit.

Pendant l'accueil, les accueillantes sont dans une position de retrait, elles vont essayer aussi d'éviter les contacts physiques avec les enfants afin de leur permettre de comprendre les différentes places des adultes auprès d'eux, les degrés d'intimité possibles selon les adultes rencontrés. Les

enfants accueillis présentent pour beaucoup des comportements marqués par une avidité affective importante voire des recherches de contacts indifférenciés. Sans être dans une attitude de rejet des sollicitations, les accueillantes vont essayer autant que possible de contenir les élans affectifs de l'enfant et vont lui proposer des attitudes différentes (plutôt que de le prendre dans les bras, elles vont par exemple lui proposer d'aller s'asseoir à côté et d'investir un jeu). Les accueillantes vont également veiller à réguler les relations entre les professionnels assistants familiaux entre eux et avec les différents enfants, afin de préserver l'atmosphère du lieu et l'absence de jugement sur les attitudes de chacun, qui constitue un des fondements de ce lieu. Elles sont vigilantes à recueillir les ressentis des assistants familiaux et les éventuelles difficultés qui pourraient apparaître. Pendant l'accueil, la psychologue et l'éducatrice vont spontanément à la rencontre des assistants familiaux pour leur poser des questions sur leur quotidien, l'âge des enfants qu'ils accueillent, de leurs propres enfants, etc. Ceci permet de tisser progressivement des liens de confiance entre les professionnels, les assistants familiaux et les deux accueillantes. Enfin, les accueillantes peuvent également proposer des interventions afin d'accompagner la relation enfant assistant familial. Toutefois, elles veillent toujours à proposer des formulations qui ne seront pas trop directives afin de permettre à chacun de se les approprier et d'éviter un ressenti de jugement. Elles pourront également accompagner des situations de conflit entre enfants (pour le partage d'un jouet par exemple) si les assistants familiaux sont en difficulté.

Les accueillantes tiennent un cahier dans lequel sont inscrits les présences et les absences, les heures d'arrivée et de départ. Le contenu de ce cahier reste interne au dispositif. Il sert d'appui lors des réunions d'échanges (voir *infra*, Temps et modalités de régulation en équipe) afin de discuter de la situation de l'enfant. Ce cahier permet aussi d'interroger les écarts éventuels entre les ressentis subjectifs des accueillantes et les éléments de réalité de la fréquentation du lieu par les dyades enfant/assistant familial.

### **Le départ de l'enfant**

Le moment du départ est laissé libre pour l'enfant et son assistant familial. Les accueillantes veillent seulement à accompagner le départ, à venir dire au revoir à l'enfant. Si elles sont occupées dans un autre échange, elles pourront l'interrompre. Au moment de se séparer, est évoquée la prochaine venue, afin que l'enfant puisse l'anticiper.

Si une indication de fin de prise en charge à Bateau Volant est décidée (voir *infra* Temps et modalité de régulation en équipe), les accueillantes souhaitent que cette décision puisse être anticipée et verbalisée à l'enfant au sein de l'accueil de Bateau Volant. L'objectif est que le départ puisse être préparé et que l'enfant ait le temps de se l'approprier.

## PROFESSIONNELS PARTICIPANT À L'ACTION (ET AUTRES SERVICES)

—

### IMPLICATION DES PROFESSIONNELS

Les trois équipes éducatives Petite Enfance impliquées dans le quotidien du placement connaissent Bateau Volant et son fonctionnement et peuvent le solliciter.

### IMPLICATION DE LA HIÉRARCHIE ET AUTRES INSTITUTIONS

La Direction et les chefs de service éducatif sont impliqués dans le développement et l'accompagnement du dispositif. Les cadres de l'institution sont vigilants à son bon fonctionnement et à la protection de cet espace original dans des services d'accueil familial.

Les trois chefs de service des équipes Petite Enfance (75 et 93) sont particulièrement impliqués puisqu'ils participent au repérage et valident l'orientation des enfants pour lesquels un accueil à Bateau Volant serait particulièrement profitable. Ce sont les chefs de service de ces trois équipes Petite Enfance qui orientent les assistants familiaux vers le dispositif et les invitent à s'y rendre avec les enfants qu'ils accueillent. Bateau Volant fait partie de la réponse institutionnelle et s'inscrit dans le projet individualisé de l'enfant.

### TEMPS ET MODALITÉS DE RÉGULATION EN ÉQUIPE

#### Les échanges entre accueillantes

Après le départ des enfants et des assistants familiaux, les accueillantes prennent un temps d'échanges et de discussion à propos de la journée. Elles peuvent alors confronter leurs observations et ressentis face aux situations. Elles peuvent également réfléchir ensemble aux positionnements à tenir pour les accueils suivants en fonction des situations.

La psychologue a pu témoigner de ses difficultés à partir de l'absence prolongée puis du départ de sa collègue EJE accueillante, du fait qu'elle n'a plus ce temps de partage et de confrontation des regards. L'évolution vers un deuxième intervenant psychologue devra répondre à ces difficultés (psychologue stagiaire à partir de septembre 2017 en attendant un temps de psychologue, demande BP 2018).

#### Les réunions d'échanges

Une fois par an, une réunion d'échanges a été organisée avec la psychologue-accueillante, l'éducatrice de jeune enfant-accueillante, la chef de service, le référent éducatif de l'équipe Petite Enfance et l'assistant familial afin de parler de l'enfant dans sa fréquentation de Bateau Volant. C'est toujours l'assistant familial qui prend la parole en premier pour témoigner de son expérience à Bateau Volant,

faire part de ses observations. Ensuite, le référent éducatif peut prendre la parole. Enfin, c'est la psychologue de Bateau Volant qui s'exprime en dernier. Ceci a été choisi afin que chacun trouve sa place dans les échanges et que les paroles des accueillantes ne soient pas considérées comme « supérieures » aux autres. À l'issue de cette réunion, sera décidée la poursuite ou non de l'accueil à Bateau Volant pour une année supplémentaire.

Si des difficultés particulières étaient constatées par les accueillantes, le référent éducatif ou d'autres temps d'échanges peuvent être organisés. Les accueillantes auront d'abord un échange avec l'assistant familial avant d'en faire part au chef de service. Les éléments de difficulté dans la relation avec l'enfant, que l'assistant familial peut apporter, ne sont pas transmis à l'équipe sans son accord.

Les contenus travaillés à Bateau Volant sont confidentiels et ne sont pas directement transmis aux autres professionnels des équipes Petite Enfance. Toutefois les accueillantes peuvent transmettre à l'équipe des éléments permettant de travailler dans le quotidien du placement. Les accueillantes ont pu donner l'exemple des enfants présentant des relations fusionnelles avec leur assistant familial. Parfois les équipes et/ou l'assistant familial peuvent être inquiets et tenter d'aider cet enfant à être plus autonome. De leur côté, les accueillantes peuvent observer que cet enfant est en train de vivre une relation particulière avec sa figure d'attachement suppléante et que cela répond à un réel besoin pour lui – car il n'a pas eu l'occasion d'en vivre durant ces premiers mois/années de vie. Dans ce cas, plutôt que de tenter de modifier cette relation, il s'agira, grâce aux apports de Bateau Volant de l'accompagner au mieux, selon les besoins de cet enfant.

### MODALITÉS D'ENTRÉE EN CONTACT AVEC LE PUBLIC

—

### IMPLICATION DES USAGERS

—

### AMPLITUDE D'OUVERTURE ET D'ACCUEIL DES USAGERS

Bateau Volant est ouvert tous les lundis et propose deux créneaux horaires d'accueil de trois heures chacun : le matin de 9 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi de 14 h à 17 h. Il n'y a pas d'heure d'arrivée et de départ fixée à l'avance, les assistants familiaux qui accompagnent obligatoirement les enfants peuvent arriver quand ils le souhaitent. Ces éléments constituent des premiers points d'observation à propos de la réaction des participants à la présence et l'absence. Les assistants familiaux sont cependant tenus de rester au moins 1 heure, afin de laisser le temps à l'enfant de s'installer, de s'approprier le lieu.

La fréquentation de Bateau Volant doit être continue, c'est-à-dire que les assistants familiaux s'engagent à venir chaque semaine, en cas d'empêchement ils doivent prévenir les accueillantes.

Enfin, les assistants familiaux doivent rester présents pendant toute la durée de présence de l'enfant, l'enfant qui leur est confié est sous leur responsabilité pendant l'ensemble de l'accueil, Bateau Volant n'étant pas un lieu de garde.

### MODALITÉS POUR FAIRE CONNAÎTRE LE DISPOSITIF PAR SON ENVIRONNEMENT

Les accueillantes ont rédigé une lettre d'accueil et de présentation du dispositif Bateau Volant transmise aux trois équipes, le chef de service les transmet aux assistants familiaux quand un accueil à Bateau Volant est indiqué. Cette lettre est également transmise aux différents partenaires afin qu'ils puissent connaître le dispositif.

La psychologue accueillante a présenté ce dispositif à deux reprises lors de conférences qu'elle a animées au GRAPE (groupe de recherche et d'action pour l'enfance et l'adolescence).

### PLACE DE L'ACTION PAR RAPPORT AU SYSTÈME DANS LEQUEL ELLE S'INSÈRE

Les observations réalisées à Bateau Volant font l'objet d'un partage raisonné de l'information une fois par an pour chaque situation (voir *infra* Temps et modalités de régulation en équipe). La place du Bateau Volant dans le dispositif institutionnel global est également très réfléchi (voir *supra*. Regard des acteurs sur le projet et Point de vigilance).

### RÉAMÉNAGEMENT OU ÉVOLUTION DU PROJET

—

### AUTRE PROJET ACTUEL

—

## REGARD DES ACTEURS SUR LE PROJET

(REGARD CRITIQUE, ENTRAVES OU FREINS AU DÉVELOPPEMENT, LIMITES DE L'ACTION...)

Si le dispositif est considéré par tous comme proposant un réel accompagnement, sa création et son fonctionnement quotidien – du fait de son intégration dans un service d'accueil familial – demeure source de nombreuses questions qui doivent être régulièrement mises au travail et à la

discussion. La question de la confidentialité des éléments observés et/ou verbalisés à Bateau Volant est considérée comme la tension majeure de ce dispositif. Les accueillantes ont pu témoigner que les articulations entre travail des équipes Petite Enfance et travail des accueillantes Bateau Volant sont très régulièrement questionnées. L'objectif est de pouvoir préserver la place de Bateau Volant comme espace d'expression et de paroles libres des professionnels les plus exposés, les assistants familiaux – et non lieu de surveillance –, tout en le considérant comme un dispositif intégré dans le fonctionnement général de l'accueil familial et en réfléchissant aux modalités de transmission des informations.

## ÉLÉMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION

### L'ACTION A-T-ELLE FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION ? SI OUI,

#### Auteur et méthode d'évaluation mise en œuvre

Du fait de son caractère expérimental, à l'issue de la première année de fonctionnement, un bilan a été réalisé. Parmi les éléments constatés, la psychologue accueillante a pu remarquer des évolutions plus positives des dyades assistant familial-enfant qui étaient venues régulièrement pendant l'année. La psychologue a pu mettre cela en lien avec les problématiques d'attachement des enfants rencontrés et accueillis aux SAF 75 et 93 et la nécessité de prendre du temps, d'instaurer de la continuité pour pouvoir accompagner les professionnels et les enfants accueillis: « avant de travailler la séparation, avec ces enfants, il faut déjà travailler l'attachement, car pour se séparer il faut déjà avoir été attaché ». Ainsi, venir de façon régulière peut avoir un réel intérêt pour répondre aux problématiques observées et leurs effets sur la relation que l'enfant va pouvoir nouer avec l'assistant familial, adulte de référence qui l'accueille au sein de sa famille et dans le cadre d'une activité professionnelle spécifique.

#### Effets observés

Ce dispositif connaît un grand succès dans le service et une reconnaissance des différents professionnels. La chef de service a pu faire état de sa grande surprise face aux possibilités offertes par ce lieu et par sa place particulière de « garde-fou » face à la violence qui peut traverser l'institution. Tous ont pu décrire le décalage des positionnements offerts par cet accueil : les observations réalisées ont permis de voir les enfants, et les relations enfant-assistant fami-

lial de façon très différentes par rapport à d'autres temps et lieux. Ce dispositif est aussi décrit comme très intéressant pour réfléchir aux modalités de fonctionnement psychique des enfants accueillis. Les observations réalisées par les accueillantes permettent ainsi de voir et souligner de manière intéressante : ce qui vient de l'enfant, ce qui vient de l'assistant familial et ce qui vient de leur relation. Les accueillantes peuvent en effet observer l'enfant et l'assistant familial en relation avec elles, mais aussi avec les autres assistants familiaux et les autres enfants accueillis. Ces éléments permettent par exemple de comprendre comment certains enfants mettent en place des modalités relationnelles particulières et ce, avec tous les partenaires de relation. Le dispositif peut ainsi mettre à jour la massivité de certaines problématiques caractérisées par leur répétition quels que soient les partenaires de l'enfant.

Les assistants familiaux présents ont pu témoigner du caractère très agréable de ce lieu dans lequel ils sont amenés à partager et à échanger avec leurs collègues, assistants familiaux et accueillantes Bateau Volant.

Un autre élément a été relevé quant aux effets apportés par Bateau Volant : en permettant la rencontre des assistants familiaux et des enfants, des relations ont pu se nouer entre les professionnels et favoriser l'organisation de relais d'accueil pendant les congés des assistants familiaux. Ainsi, les enfants ont pu être accueillis dans des familles d'accueil dans lesquelles ils connaissaient déjà l'assistant familial et au moins un enfant. Cela a permis de proposer aux enfants un espace plus sécurisant lors d'une période de fragilité.

Enfin, ce lieu offre également aux enfants la possibilité de s'approprier doucement leur placement, sans forcément avoir besoin de poser des mots mais plutôt en s'appuyant sur la présence des autres enfants placés eux aussi.

### Conclusions, perspectives dégagées

—

### Points de vigilance

Une réflexion importante a été menée par les deux fondatrices du projet afin de penser ce lieu et son fonctionnement dans un contexte institutionnel d'accueil familial. En effet, contrairement aux Maisons Vertes implantées dans les villes, dans lesquelles les parents peuvent venir librement rencontrer des professionnels et passer un temps avec leur enfant, dans un SAF, les positionnements diffèrent. Les assistants familiaux et les accueillantes du Bateau Volant sont tous des professionnels salariés de la même institution. Les rapports entretenus ont donc été réfléchis, ainsi que la manière dont allaient se positionner les accueillantes par rapport aux autres professionnels (référents éducatifs, chef de service, psychologue) des équipes Petite Enfance (SAF 75 et 93). Afin de conserver la place atypique de ce

lieu dans l'institution, la psychologue accueillante ne fait pas partie des équipes Petite Enfance et ne transmet pas d'éléments à propos de ce qui se déroule dans le temps de l'accueil à Bateau Volant (des échanges peuvent toutefois avoir lieu pour des situations précises et dans ce cas l'assistant familial en est préalablement informé par l'accueillante). Cependant, lorsque la seconde accueillante, EJE, était présente elle était également membre des deux équipes Petite Enfance et ce pour d'autres activités. Ce double positionnement a été identifié comme posant de réelles questions, même si les professionnelles se sont adaptées et ont fait leur possible pour maintenir les spécificités induites.

À partir de septembre 2017 cette question, après débat et bilan entre la psychologue accueillante, les chefs de service concernés et la Direction a été tranchée : le second intervenant sera désormais un psychologue dont l'intervention sera hors de toute implication directe dans les trois équipes Petite Enfance, pour garantir l'extériorité de l'intervention spécifique Bateau Volant (psychologue stagiaire en attendant d'obtenir le financement d'un temps pour un deuxième psychologue dédié à Bateau Volant). Bateau Volant a récemment changé de lieu et se trouve aujourd'hui localisé à Saint-Denis (93) dans les nouveaux locaux du SAF 93. Il est situé à côté des bureaux de l'équipe Petite Enfance 93. Bien que la salle soit strictement dédiée à Bateau Volant, (salle fermée à clef), les accueillantes ont pu témoigner de leurs inquiétudes à propos d'une éventuelle indifférenciation des espaces, fantasmatique ou réelle.

### AUTRES MODALITÉS DE RÉGULATION DE L'ACTION (CADRE, PROTOCOLE, RYTHME...)

—

### PISTE EN VUE D'UNE ÉVALUATION

—

#### MODALITÉS D'ANALYSE DE LA STRUCTURE

Fiche effectuée le : juin 2017 (texte actualisé en décembre 2017 par l'institution concernée).

À partir de deux visites du dispositif par quatre membres de l'ONPE lors desquelles ont été réalisés deux entretiens avec les accueillantes et une visite de la salle. Des documents institutionnels ont complété ces rencontres.